CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

Cultivons l'Avenir

Guide du Plan prévisionnel de fumure en zones vulnérables





Ce guide a été réalisé pour vous permettre de répondre aux différentes exigences liées à la zone vulnérable.

Mars 2017



Plan du document

1	Int	roduction au plan prévisionnel de fumure pour les cultures (PPF)	4
2	Eta	blissement du plan de fumure des cultures	5
	2.1	Type de sol de l'ilot cultural6	
	2.2	Définir son objectif de rendement pour l'ilot cultural6	
	2.3	Besoin de la culture8	
	2.3.	.1 Cas d'une culture avec besoin unitaire8	
	2.3.	.2 Cas d'une culture avec besoin global10	
	2.4	Quantité d'azote restant dans le sol à la fermeture du bilan10	
	2.5	Calcul du besoin total en azote de la culture10	
	2.6	L'azote déjà absorbé par les céréales10	
	2.7	Reliquats d'azote sortie hiver11	
	2.7.	.1 Reliquat réalisé sur votre ilot cultural11	
	2.7.	.2 Synthèse départementale des reliquats 201711	
	2.7.	.3 Pondération du reliquat en fonction de la profondeur d'enracinement12	
	2.8	Minéralisation de l'humus du sol13	
	2.8.	.1 Minéralisation de l'humus du sol en système « céréalier »	
	2.8.	.2 Minéralisation de l'humus du sol en système « polyculture-élevage »14	
	2.9	Minéralisation nette supplémentaire due à un retournement de prairie14	
	2.10	Minéralisation des résidus de récolte du précédent16	
	2.11	Minéralisation des résidus de culture intermédiaire (CIPAN)17	
	2.12	Azote apportée par l'eau d'irrigation17	
	2.13	Total des fournitures du sol18	
3	Fina	alisation du plan de fumure des cultures1	.8
	3.1	Calcul de la dose d'azote à apporter18	
	3.2	Effet direct des apports organiques (dont effluents d'élevage)18	
	3.3	Calcul de la dose d'azote à apporter après ouverture du bilan20	
	3.4	Indiquez le fractionnement prévisionnel de vos apports20	
4	Cal	cul de la dose d'azote à apporter pour le colza2	1
	4.1	Marquer précisemment 2 placettes de 1 m ² 21	
	4.2	Peser les plantes21	
	4.3	La réglette azote de Terres Inovia21	
5	Cult	tures avec dose plafonnée 2	1

6		Cas	des cultures porte-graine	24
	6.	1	Cultures porte-graine à « petites graines »	
	6.	2	Cultures porte-graine à « grosses graines »	
7		Fert	tilisation des prairies et dérobées à base d'herbe	25
	7.	1	Caractériser votre prairie et déterminer la dose d'azote à apporter25	
		7.1.	1 Utilisation de la parcelle pour la campagne à venir	
		7.1.	2 Niveau de production de la prairie	
		7.1.	3 Fréquence des apports organiques25	
	7.	2	Prévision des apports organiques sur prairie27	
	7.	3	Prévision des apports d'engrais minéraux sur prairie27	
	7.	4	Etablissement du plan de fumure des prairies27	
8		Pris	se en compte de la volatilisation des engrais minéraux	28
	8.	1	La volatilisation de l'azote ammoniacal28	
	8.	2	Eviter ou réduire la perte ammoniacale par des pratiques adaptées28	
	8.	3	Utiliser une grille d'évaluation du risque avant chaque apport d'azote29	
9		Doc	cuments à compléter	30
	9.	1	Bordereau de gestion des effluents	
	9.	2	Fiche de calcul et PPF pour les cultures	
	9.	3	Fiche de calcul et PPF pour les prairies35	
	9.	4	Fiche de calcul et PPF colza36	
	9.	5	Fiche de calcul et PPF culture avec dose plafond	
1	0	Exe	mples de Plans de fumure	38
	10).1	Plan de fumure Blé38	
	10).2	Plan de fumure maïs40	
	10	0.3	Plan de fumure Betterave42	
	10).4	Plan de fumure Tournesol	

1 Introduction au plan prévisionnel de fumure pour les cultures (PPF)

LES OBLIGATIONS EN ZONE VULNERABLE

• Les exploitations en zone vulnérable doivent réaliser un plan prévisionnel de fumure azotée (PPF).

Il s'agit d'un document annuel, établi en début de campagne, qui récapitule la façon dont les besoins en azote seront couverts par la fumure azotée organique et minérale (voir exemple pages 38 -39).

Il permet d'aider l'agriculteur à mieux gérer sa fertilisation azotée.

Il doit être établi pour chaque ilot cultural exploité en zone vulnérable, que cet ilot reçoive ou non des fertilisants azotés.

Lorsqu'une culture dérobée reçoit des apports de fertilisants azotés de type III (Engrais minéraux et uréiques de synthèse), un plan de fumure doit être établi au même titre que pour une culture principale. L'ilot cultural concerné fait alors l'objet de deux plans de fumure séparés: l'un pour la culture dérobée et l'autre pour la culture principale.

Le PPF comprend notamment un calcul de la fertilisation azotée des parcelles, basé sur un bilan prévisionnel (Besoins – Fournitures), pour les cultures annuelles et les prairies.

Le calcul prend en compte les besoins et les fournitures entre l'ouverture du bilan : 1^{er} février pour les cultures d'hiver – 1^{er} mars pour les cultures de printemps, et la fermeture du bilan : à la récolte.

Un référentiel régional définit les bases de ce calcul. Il est détaillé dans les pages suivantes.

Le détail du calcul n'est pas exigé pour :

- Les CIPAN recevant des effluents.
- Les cultures dérobées recevant des effluents.
- Les cultures recevant une dose inférieure à 50 kg/ha d'azote efficace.
- Les cultures pour lesquelles s'applique une dose totale d'azote prévisionnelle plafonnée par hectare (voir tableaux 17 à 19 -pages 22 et 23).

Outre les éléments des calculs de dose, le PPF doit comprendre une **prévision des apports** de fertilisants azotés de toute nature, avec pour chaque apport, la **période prévisionnelle d'apport, la nature de l'apport** (ammonitrate, fumiers de bovins, etc...) et la quantité d'azote/ha correspondante.

 Les exploitations en zone vulnérable doivent également réaliser, pour chaque campagne un cahier d'épandage, ou cahier d'enregistrement des pratiques d'apports de fertilisants azotés organiques et minéraux effectués sur chaque ilot cultural en zone vulnérable.

Il doit être tenu à jour régulièrement.

Ce cahier doit également contenir les **éléments de description du cheptel** qui permettent **d'estimer les quantités d'azote produites par les animaux sur l'exploitation.**

En lien avec la maitrise des quantités d'azote contenues dans les effluents d'élevage pouvant être épandues chaque année, pour les exploitations comprenant des vaches laitières, le cahier d'enregistrement précise également la production laitière moyenne annuelle du troupeau ainsi que son temps de présence à l'extérieur des bâtiments. Et pour les exploitations comprenant des bovins allaitants ou des bovins à l'engraissement, des ovins ou des caprins, le cahier d'enregistrement doit préciser le temps de présence à l'extérieur des bâtiments.

Le PPF et le cahier d'enregistrement (ou cahier d'enregistrement des pratiques) doivent être conservés durant 5 campagnes.

- Outre les documents obligatoires cités ci-dessus, vous devez :
 - Respecter les périodes d'interdiction d'épandage propres à la zone vulnérable,
 - Mettre en place une couverture des sols en inter-culture longue (ou pratiques équivalentes),

De plus,

Les élevages doivent être en conformité avec les obligations de capacités de stockage leur incombant.



Contribution aux données de référence régionale sur les fournitures d'azote par le sol :

Obligation annuelle:

Toute personne, **exploitant plus de 3 ha en zone** vulnérable, et si elle y cultive **des céréales à paille, du maïs, du sorgho, du tabac, de la betterave sucrière, ou des pommes de terre, est tenue de réaliser une mesure de reliquat azoté, sur au moins un des ilots culturaux situés en zone vulnérable. Le reliquat doit être réalisé pour une des 3 cultures principales qu'elle y pratique.**

Si, pour l'année considérée, elle n'y pratique aucune des cultures mentionnées cidessus, elle doit réaliser une analyse de sol incluant la mesure du taux de matière organique, sur au moins un des ilots culturaux situés en zone vulnérable.

Si elle ne dispose, en zone vulnérable, que de prairies, landes, parcours ou gel, aucune obligation ne s'applique sur ce point.

2 Etablissement du plan de fumure des cultures

La fiche de calcul pour les cultures (page 33) permet d'établir un plan prévisionnel de fumure azotée pour les cultures du tableau 3 (page 8).

Pour chaque poste à compléter, vous trouverez une méthodologie ou un tableau de références pour adapter le calcul à votre situation d'exploitation.

2.1 Type de sol de l'ilot cultural

Le type de sol est une information que <u>vous devez obligatoirement mentionner</u> dans le PPF et dans le cahier d'enregistrement des pratiques.

Il intervient notamment dans le calcul de dose, à la fois pour définir les besoins de la culture et pour évaluer les fournitures du sol en azote.

Vous devez choisir le type de sol correspondant le mieux au sol de votre ilot cultural, parmi les 9 types de sol régionaux répertoriés dans le tableau 1, ci-dessous.

Attention : dans tous les documents que vous devez produire dans le cadre de la réglementation Zone Vulnérable, pour l'ilot cultural, veillez à indiquer toujours le même type de sol !

Tableau 1: liste des types de sols.

Les sols	Argile (%)	MO (%)	Profondeur (cm)	Calcaire CaCO3 (%)	Cailloux (%)
Alluvions	15	1.7	75	0	0
Argilo-calcaire moyen à profond	40	3	80	18	0
Argilo-calcaire superficiel	40	2.8	50	25	20
Argilo-sableux	25	2.2	75	0	25
Granitique	20	3	20	0	20
Limons sableux hydromorphes	15	1.5	70	0	0
Sableux	8	1.2	60	0	0
Terres noires	45	3.5	90	10	0
Volcanique	18	4.5	60	2	15

Inscrivez le type de sol dans la fiche de calcul de dose (pages 33 et 34) à l'endroit prévu.

2.2 Définir son objectif de rendement pour l'ilot cultural

L'objectif de rendement est une donnée indispensable pour calculer le besoin en azote d'un certain nombre de cultures.

Pour quelques cultures (betterave, maïs semence, pomme de terre, bulbes...), le besoin en azote est « global » : il n'est pas en rapport proportionnel à l'objectif de rendement.

Cependant, <u>l'objectif de rendement</u> est une donnée que <u>vous devez obligatoirement</u> <u>mentionner</u> dans le PPF, sauf lorsque la fertilisation azotée prévue est nulle ou inférieure à 50 kg d'azote/ha.

Il doit correspondre à la moyenne des 5 dernières années pour la culture considérée, et si possible pour des conditions comparables de sol, en enlevant la plus mauvaise et la meilleure année (moyenne dite « moyenne olympique »).

Les 5 dernières années s'entendent comme les 5 dernières campagnes avec une référence pour la culture considérée.

Lorsque les références disponibles pour le type de sol considéré sont insuffisantes sur l'exploitation, on doit retenir la « moyenne olympique » des 5 dernières années de la culture sur l'exploitation, tous types de sol confondus.

Et <u>en l'absence de références suffisantes sur l'exploitation</u>, l'objectif de rendement retenu pour le calcul ne doit <u>pas dépasser les valeurs indiquées dans le tableau ci-dessous</u>.

Tableau 2 : Valeurs de rendements prévisionnels à ne pas dépasser en l'absence de référence sur l'exploitation.

Qx/ha Sol	Blé	Maïs grain	Maïs fourrage irrigué (T MS/ha)	Maïs fourrage en sec (T MS /ha)	Tournesol	Colza	Orge	Seigle	Avoine	Triticale	Sorgho grain	Soja
Alluvions irrigués	90	130		21	40	40	80	80	70	90	115	40
Alluvions	80	100		17	35	35	70	70	60	80	85	35
Argilocalcaire moyen à profond irrigué	100	125		21	40	40	90	90	80	100	110	40
Argilocalcaire moyen à profond	90	110		18	35	40	80	80	70	90	95	35
Argilocalcaire superficiel irrigué	100	120		20	40	40	75	75	65	100	105	40
Argilocalcaire superficiel	80	90		15	30	35	75	75	65	80	75	35
Argilo-sableux irrigué	100	120		20	40	40	75	75	65	100	105	
Argilo-sableux	80	90		15	30	35	75	75	65	80	75	
Limons sableux hydro irrigués	85	120		20	40	35	70	70	60	85	105	35
Limons sableux hydro	75	90		15	30	30	70	70	60	75	75	30
Sableux irrigué	90	130		21	40	40	80	80	70	90	115	40
Sableux	75	80		14	35	35	70	70	60	75	65	35
Terre noire irriguée	110	130		21	45	45	90	90	80	110	115	40
Terre noire	95	110		19	40	45	90	90	80	95	95	35
Granitique	80		18	14			80	75	70	80		
Sol volcanique	80		18	13		40	75	70	65	80		

Inscrivez l'objectif de rendement dans la fiche de calcul (page 33) à l'endroit prévu.

2.3 Besoin de la culture.

2.3.1 Cas d'une culture avec besoin unitaire.

Pour une culture qui a un besoin unitaire (exemple : le maïs ou le blé) : multipliez l'objectif de rendement par la valeur du besoin (« b ») en kg N /unité de production (qx ou T de MS selon la culture) du tableau 3 (ou 4 pour le blé tendre), et inscrivez le résultat dans les besoins à la ligne B1 de la fiche de calcul (page 33).

Tableau 3: Besoins des cultures en azote.

Culture	Besoin en N / unité	Besoin global	unité	Profondeur d'enracinement (2)
Ail, Oignon		160	t	45
Avoine	2,5		q	90
Betteraves sucrières		220	t	90
Blé tendre (voir tableau 3bis)			q	90
Blé dur	3,5		q	90
Colza (1)	7		q	90
Echalote		140	t	45
Epeautre	2,3		q	90
Maïs fourrage <12 t de MS	15		t de MS	90
Maïs fourrage 12-15 t de MS	14		t de MS	90
Maïs fourrage >15 t de MS	13		t de MS	90
Maïs grain < 100 q/ha	2,3		q	90
Maïs grain 100 à 120 q/ha	2,2		q	90
Maïs grain => 120 q/ha	2,1		q	90
Maïs semence (petit gabarit) <35 q		180	q	75
Maïs semence (moyen gabarit) 35-40 q		200	q	75
Maïs semence (assez grand gabarit) >40 q		220	q	75
Méteil fourrage céréales dominantes	17		t de MS	90
Méteil fourrage protéagineux dominants	10		t de MS	90
Méteil grain céréales dominantes	2.5		q	90
Méteil grain protéagineux dominants	1.5		q	90
Orge de printemps	2,2		q	90
Orge d'hiver	2,5		q	90
Pomme de terre conso		220	t	60
Seigle	2,3		q	90
Sorgho grain 50 à 80 q	2,5		q	90
Sorgho grain 80 à 100 q	2,3		q	90
Sorgho grain > 100 q	2,1		q	90
Sorgho fourrager < 10 t de MS	16		q	90
Sorgho fourrager 10 à 15 t de MS	14		q	90
Sorgho fourrager > 15 t de MS	12,5		q	90
Tabac brun	95		t	60
Tabac burley	85		t	60
Tournesol	4,5		q	90
Tournesol semence		180	q	90
Triticale	2,6		q	90

⁽¹⁾ Attention : Pour le colza, le calcul prévisionnel de fumure azotée repose sur la pesée sortie hiver du colza et une méthode de calcul spécifique. La Réglette

- Azote de Terres Inovia prend en compte l'ensemble des paramètres necessaires au calcul (voir page 21 et page 36).
- (2) La profondeur d'enracinement de la culture permet d'ajuster la valeur du reliquat retenu pour le calcul prévisionnel (voir paragraphe 2.7.3 page 12 et 13).

Tableau 4 : Liste des variétés de blé tendre classées par niveau de besoins en azote.

Variété	besoin (kgN/q) " b "
Accroc, Addict, Adhoc, Ambition, Amundsen, Andalou, Armada, Aramis, Arlequin, Atoupic, Aymeric, Belepi, Bermude, Cellule, Diderot, Espart, Expert, Fairplay, Fructidor, Glasgow, Granamax, Hekto, Hybery, Hybiza, Hymack, Hypod, Hyscore, Hystar, Hysun, Hyteck, Hywin, Hyxtra, Ionesco, Istabraq, JB Diego, Kundera, Laurier, Lear, Lyrik, Lythium, Mandragor, Meeting, Memory, Modern, Oakley, Odyssée, Pakito, Parador, Perfector, Pierrot, Prevert, Reciproc, Ronsard, Royssac, Scipion, Scor, Selekt, Sobbel, Sobred, Sokal, Sponsor, Stadium, Stanway, Sy Moisson, Tentation, Terroir, Tobak, Torp, Trapez, Trémie, Valdo, Viscount, Zephyr.	2,8
Actrice, Adequat, Aldric, Aligator, Alixan, Altigo, Altria, Amador, Andino, Apache, Aprilio, Arezzo, Aristote, Arkeos, As de cœur, Ascott, Attitude, Aurele, Autan, Bagou, Barok, Basmati, Bastide, Bergamo, Boisseau, Bonifacio, Boregar, Boston, Brentano, Calumet, Campero, Catalan, Celestin, Centenaire, Charger, Chevron, Compil, Cordiale, Descartes, Dialog, Diamento, Dinosor, Epidoc, Ephoros, Equilibre, Euclide, Flaubert, Fluor, Folklor, Forblanc, Galopain, Garantus, Garcia, Goncourt, Grapeli, Haussmann, Hybred, Hyfi, Hyxo, Hyxpress, Illico, Innov, Isengrain, Kalystar, Karillon, Lavoisier, Marcelin, Matheo, Maxwell, Minotor, Nirvana, Nucleo, Orcas, Oregrain, Orvantis, Oxebo, Paledor, Patras, Pepidor, Perceval, Phare, Plainedor, Pr22r20, Pr22r28, Pr22R58, Premio, Razzano, RGT Kilimanjaro, Richepain, Rochfort, Rodrigo, Rosario, Rubisko, Rustic, Sankara, Seyrac, Sirtaki, Sogood, Solehio, Sollario, Solognac, Supralice, Sweet, Swinggy, Thalys, Toisondor, Uski, Waximum	3
Accor, Adagio, Aerobic, Allez y, Altamira, Ambello, Amerigo, Athlon, Attlass, Aubusson, Avantage, Azimut, Azzerti, Camp-Rémy, Calabro, Calcio, Calisol, Caphorn, CCB Ingenio, Cézanne, Chevalier, Ciblé, Conexion, Croisade, Exelcior, Exotic, Farandole, Frelon, Galactic, Graindor, Instinct, Interet, Iridium, Isidor, Kalango, Koreli, Lazaro, Limes, Lukullus, Manager, Mendel, Mercato, Miroir, Musik, Nogal, Nuage, Numeric, Oratorio, Paindor, Pueblo, Racine, Recital, Ressor, RGT Venezio, Saint Ex, Samurai, Scenario, Soissons, Solveig, Sophytra, Sorrial, Sy Alteo, Sy Tolbiac, Valodor, Zinal	3,2
Arfort, Bagatelle 007, Energo, Fiorina, Florence Aurore, Furio, Hyno-rista, Ludwig, Monopole, Pireneo, Saturnus, Sebasto, Segor, Siala, Somme, Stefanus, Togano, Trofeo, Turelli, Valbona, Bifort	3,5
Uli 12, NSA 01, Uli 148, Qualifort, Bossfort, Epifort, Manital, Renan, Trigofort	3,7
Uli 11, Uli 35, Céréfort, Antonius, Espeira, Galibier, Lennox, MV Suba, Quality, Rebelde	3,9
Adesso, Amicus, Bologna, Bussard, Claro, Courtot, Figaro, Ghayta, Gaudalete, Levis, Logia, Lona, Nara, Qualital, Quebon, Runal, Sagittorio, Tamaro	4,1

- : valeurs régionales
- : variétés introduites ou modifiées en 2015

Dans le cadre d'une filière qualité (qui suppose l'existence d'un contrat qualité ou un fractionnement en 3 apports au moins), si la variété cultivée a un besoin unitaire de 2,8 ou 3 kg N/q, mais qu'il y a recherche d'un niveau de protéine élevé, ce besoin doit être augmenté de 0,2 kg N/q, c'est-à-dire que la variété aura un besoin spécifique «qualité» respectivement de 3 ou de 3,2 kg N/q.

Blés améliorants:

- pour ces blés (=ceux qui ont un besoin au moins égal à 3,5 kg N/ql dans le tableau cidessus), le besoin en azote correspond à un objectif à plus de 14 % de protéines.
- pour les variétés de blés améliorants non référencées dans le tableau ci-dessus, le besoin unitaire est de 3.9 kg N /gl.
- pour le pilotage de fin de montaison, la mise en réserve minimale conseillée est de :

40 kg N/ha pour un b = 3.7

60 kg N/ha pour un b= 3,9

80 kg N/ha pour un b = 4,1

2.3.2 Cas d'une culture avec besoin global

Pour les cultures qui ont un besoin global (exemple : la betterave, le maïs semence), recopiez directement la valeur du tableau 3- colonne Besoin global- (sans la multiplier par le rendement), dans les besoins à la ligne B1 de la fiche de calcul (page 33).

2.4 Quantité d'azote restant dans le sol à la fermeture du bilan.

Tableau 5 : quantité d'azote post récolte.

AZOTE RESTANT DANS LE SOL APRES LA RECOLTE OU « RELIQUAT POST-RECOLTE » (OU « AZOTE RESTANT DANS LE SOL APRES FERMETURE DU BILAN »)

Les sols	Reliquat post-récolte en kg N/ ha
Alluvions	35
Argilo-calcaire moyen à profond	40
Argilo-calcaire superficiel	30
Argilo-sableux	35
Granitique	35
Limons sableux hydromorphes	35
Sableux	35
Terres noires	50
Volcanique	35

Dans la fiche de calcul (page 33), inscrivez le reliquat post-récolte dans les besoins, sur la ligne B2.

2.5 Calcul du besoin total en azote de la culture

Dans la fiche de calcul (page 33), additionnez la ligne B1 « Besoins de la culture » à la ligne B2 « Azote minéral dans le sol à la fermeture du bilan ».

2.6 L'azote déjà absorbé par les céréales

Cette étape n'est nécessaire que pour les céréales (Blé, orge, triticale, seigle...).

La quantité d'azote à déduire des besoins est fonction du stade « sortie hiver » de la céréale. (au moment du prélevement pour reliquat azoté ou de l'ouverture du bilan).

Tableau 6 : Quantité d'azote déjà absorbé par la céréale, à déduire des besoins.

Stade de la céréale	Azote déjà absorbé par la culture
Non levée	0
1 à 3 feuilles	10
1 talle	15
2 talles	20
3 talles	25
4 talles et +	30

Inscrivez la valeur dans les Fournitures du sol, dans la fiche de calcul (page 33).

2.7 Reliquats d'azote sortie hiver

2.7.1 Reliquat réalisé sur votre ilot cultural

Si vous avez fait mesurer le reliquat azoté de votre parcelle, conserver le conseil qui vous est envoyé, ou recopier la valeur du reliquat sur votre fiche de calcul (page 33), dans les Fournitures du sol.

Vous pouvez extrapoler cette valeur de reliquat pour établir le plan de fumure de vos parcelles qui ont le même type de sol, le même précédent, et la même conduite.

N.B.: <u>D'un point de vue agronomique et économique</u>, <u>la mesure du reliquat sortie hiver</u> permet d'ajuster au mieux la dose de fertilisation azotée des cultures exigeantes en azote.

Le niveau de reliquats azotés en sortie hiver peut être très variable d'une parcelle à l'autre, et d'une année à l'autre. Compte-tenu des facteurs qui influent sur le niveau de reliquat, il est recommandé de réaliser un reliquat par précédent et par type de sol.

Il peut également être intéressant de mesurer le reliquat sur les parcelles avec apports organiques, retournements récents de prairie, accidents culturaux du précédent

<u>Profondeur de prélèvement du reliquat azoté :</u> le prélèvement est réalisé par tranche de 30 cm d'épaisseur (horizon A : 0-30 cm, horizon B : 30-60 cm, horizon C : 60-90 cm) ; il est **recommandé d'effectuer le prélèvement sur toute la profondeur d'enracinement** de la culture considérée : se reporter au tableau 3 page 8, en dehors des sols à faible profondeur.

Dans la majorité des situations rencontrées en zone vulnérable dans le Puy-de-Dôme, le reliquat doit être mesuré sur 2 horizons au moins. Pour la betterave 3 horizons sont vivement recommandés.

2.7.2 Synthèse départementale des reliquats 2017

Chaque année, cette synthèse est publiée sur le site de la Chambre d'Agriculture, et doit être utilisée en l'absence de mesure sur votre ilot cultural, ou en l'absence de reliquat sur un ilot cultural « équivalent » dans votre exploitation (voir paragraphe précédent).

Tableau 7 : Synthèse 2017 des reliquats d'azote sortie hiver pour le Puy-de-Dôme.

Reliquats sortie hiver	!	Sols argileux			Sols légers (non argileux)					
Les précédents	Terre noire	Argilo- calcaire moyen à profond	Argilo- calcaire superficiel	Alluvions	Argilo- sableux	Limons sableux (hydromor phes)	Sables	Granitique		
Betterave	55	61	47	35	45	39	32	30		
Céréales pailles enfouies	76	76	57	39	40	39	32	30		
Céréales pailles enlevées	72	74	59	43	55	43	32	30		
Colza	50	50	55	30	37	30	32	30		
Féverolle, Lupin	70	70	60	39	51	39	32	30		
Jachère de graminées	64	66	55	39	47	39	32	30		
Jachère de légumineuses	64	66	55	39	47	39	32	30		
Luzerne, Trèfle	75	78	65	46	55	39	32	30		
Maïs fourrage	63	68	54	38	46	39	32	30		
Maïs grain en sec	61	59	63	27	44	39	32	30		
Maïs grain ou semences irrigué	57	60	45	34	39	39	32	30		
Oignons, Ail, Echalotte	80	96	78	55	67	39	32	30		
Pois, Soja, Haricot	82	85	71	50	60	39	32	30		
Pomme de terre	69	72	60	42	47	39	32	30		
Prairie	64	66	55	39	47	39	32	30		
Sorgho	64	66	55	39	47	39	32	30		
Tabac	64	66	55	39	47	39	32	30		
Tournesol	50	45	53	29	35	30	32	30		
Moyenne	64	66	55	39	47	39	32	30		

TABLEAU INDICATIF DES VALEURS MOYENNES DE RELIQUATS PAR TYPES DE SOL EN FONCTION DES PRECEDENTS.

Moyenne établie sur un échantillon de 1178 parcelles n'ayant pas reçu d'apport organique à l'automne 2016.

Une évaluation a été réalisée dans le cas des couples (Précédent X Type de sol) pour lesquels un nombre réduit de résultats ne permettait pas d'obtenir une moyenne statistiquement représentative, mais pour lesquels nous avions des données suffisantes par groupe de sol.

REMARQUES : pour l'établissement du plan de fumure:

- Pour les <u>précédents ne figurant pas dans le tableau</u>, se référer à la valeur du reliquat moyen du type de sol (dernière ligne du tableau).
- Pour les parcelles ayant reçu un apport de fumier de ruminants à l'automne 2016, le reliquat à prendre en compte doit être augmenté de 20 kgN / ha par rapport aux valeurs figurant dans ce tableau. (donnée résultant de l'étude statistique des mesures 2017).
- Pour les parcelles ayant reçu un apport de compost de déchets verts à l'automne 2016, le reliquat à prendre en compte doit être augmenté de 10 kgN / ha par rapport aux valeurs figurant dans ce tableau. (donnée résultant de l'étude statistique des mesures 2017).

Mise en garde, ce tableau ne peut être utilisé que pour la campagne 2017 ; il est mis à jour chaque année.

A défaut, utiliser le tableau de données historiques de l' « Arrêté établissant le référentiel régional de mise en oeuvre de l'équilibre de la fertilisation azotée pour la région Auvergne ».

Reporter le reliquat sortie hiver correspondant au type de sol et au précédent dans les Fournitures du sol dans la fiche de calcul (page 33).

2.7.3 Pondération du reliquat en fonction de la profondeur d'enracinement

Pour les <u>cultures à faible enracinement</u>, si vous disposez d'une mesure de reliquat réalisée sur une profondeur supérieure à la capacité d'enracinement de votre culture, vous devez utiliser un coefficient correcteur (voir tableau ci-dessous). Ce dernier permet de calculer le reliquat utilisable par votre culture.

Tableau 8 : Pondération du reliquat pour les cultures à faible enracinement.

Culture prévue ou en place	Profondeur d'enracinement maxi de cette culture	Nbre d'horizons mesurés	Coefficient correcteur
Ail -Oignon-	45 cm	3 horizons (90 cm)	0,5
Echalote		2 horizons (60 cm)	0,75
Tabac-Pomme de	60 cm	3 horizons (90 cm)	0,66
terre	00 0	2 horizons (60 cm)	1
Maïs semence	75 cm	3 horizons (90 cm)	0,83
	, o c	2 horizons (60 cm)	1

2.8 Minéralisation de l'humus du sol

La quantité d'azote issue de la minéralisation de la matière organique du sol qui est interceptée par une culture est fonction de la période de végétation et de sa durée.

Elle dépend également de l'importance des restitutions des résidus de récolte et des apports de fumure organique dans la rotation, qui contribuent tous 2 à entretenir le taux de matière organique du sol.

Donc, pour déterminer la valeur de minéralisation de l'humus du sol à prendre en compte, reportez-vous aux valeurs indiquées dans un des 2 tableaux ci-dessous.

Vous devez choisir la valeur dans celui des 2 tableaux qui correspond à la situation se rapprochant le plus de votre système.

Inscrivez cette valeur dans les fournitures du sol, dans la fiche de calcul (page 33).

2.8.1 Minéralisation de l'humus du sol en système « céréalier »

Tableau 9 : Valeurs de minéralisation de l'humus du sol pour un système avec résidus de récolte enfouis 1 fois sur 2 dans la rotation, et sans apport de matière organique.

Culture prévue ou en place

SOL	Céréales à paille	Betterave sucrière	Maïs - Sorgho	Tournesol	Pomme de terre	Ail -Oignon Echalote - Tabac
Alluvion	30	70	55	75	45	55
Argilo-calcaire moyen à profond	30	70	60	80	45	60
Argilo-calcaire superficiel	15	40	35	40	30	35
Argilo-sableux	20	60	50	60	40	50
Granitique	15		35	45	30	35
Limons sableux hydromorphes	20	50	40	60	30	40
Sableux	25	55	45	65	35	45
Terres noires	40	90	75	95	55	75
Volcanique	40		60	60	60	

2.8.2 Minéralisation de l'humus du sol en système « polyculture-élevage »

Tableau 10: Valeurs de minéralisation de l'humus du sol pour un système avec résidus de récolte régulièrement enlevés, et apports d'effluents organiques tous les 2 à 3 ans, ou prairie dans la rotation.

Culture prévue ou en place

		Cuiture prev	ue ou en p	ace		
	Céréales	Betterave	Maïs -	Tournesol	Pomme de	Ail -Oignon
	à paille	sucrière	Sorgho		terre	Echalote -
SOL						Tabac
Alluvion	35	80	60	80	50	60
Argilo-calcaire moyen à profond	35	80	65	85	50	65
Argilo-calcaire superficiel	20	55	40	60	35	40
Argilo-sableux	30	90	70	90	55	70
Granitique	30		45	55	35	45
Limons sableux hydromorphes	20	60	45	65	40	45
Sableux	25	65	50	70	40	50
Terres noires	40	100	80	100	65	80
Volcanique	40		65	70	70	

2.9 Minéralisation nette supplémentaire due à un retournement de prairie

Si l'ilot cultural a porté une prairie il y a moins de 3 ans, il faut ajouter un « effet minéralisation due au retournement de prairie », dans les Fournitures du sol :

Tableau 11: Effet retournement de prairie (en kg d'N /ha)

a – destruction de printemps			Durée de la prairie avant retournement						
		<u> </u>	<18 mois	2-3 ans	4-5 ans	6-10 ans	+de 10 ans		
Rang de la	1	Culture de printemps	20	60	100	120	140		
culture post-destruction	2	Toutes cultures	0	0	25	35	40		
post destruction	3	Toutes cultures	0	0	0	0	0		

b – destruction d'automne Durée de la prairie avant retourne		tourneme	nt				
	ı	T	<18 mois	2-3 ans	4-5 ans	6-10 ans	+de 10 ans
Rang de la	1	Culture d'hiver	10	30	50	60	70
culture post-destruction	2	Toutes cultures	0	0	0	0	0
post destruction	3	Toutes cultures	0	0	0	0	0

Dans le cas du retournement d'une prairie de graminées pures, les valeurs du tableau 11 sont à multiplier par les coefficients du tableau 12, pour tenir compte de l'effet réducteur des fauches de la prairie sur la minéralisation post-destruction.

Tableau 12 : Coefficients pour la prise en compte du mode d'exploitation dans le calcul de l'effet retournement d'une prairie de graminées pures.

Mode d'exploitation de la prairie	<i>Type</i> Graminées pures
Pâture intégrale	1
Fauche + pâture	0,7
Fauche intégrale	0,4

<u>Exemple</u>: pour une prairie âgée de 2-3 ans comprenant des graminées et des légumineuses, retournée à l'automne juste avant l'implantation d'une culture d'hiver, l'effet retournement est de 30 kg/ ha.

L'effet du mode d'exploitation est à prendre en compte seulement pour une prairie en graminées pures, et pour les deux situations suivantes :

- Si la prairie en graminées pures était en Fauche + pâture : dans ce cas, l'effet retournement est $30 \times 0.7 = 21 \text{ kg N/ ha}$.
- Si la prairie en graminées pures était en Fauche intégrale : dans ce cas, l'effet retournement est $30 \times 0.4 = 12 \text{ kg N/ ha}$.

Inscrivez l'effet retournement de prairie, le cas échéant, dans les fournitures du sol dans la fiche de calcul (page 33).

2.10 Minéralisation des résidus de récolte du précédent

Reportez-vous au tableau suivant pour déterminer l'effet de la minéralisation des résidus de récolte du précédent (« effet précédent »).

Inscrivez cette valeur dans les Fournitures du sol dans la fiche de calcul (page 33).

Tableau 13 : Effet du précédent.

Précédent	Effet du précédent sur la minéralisation (en kg N/ha)		
Betterave	20		
Céréales pailles enfouies	-20		
Céréales pailles enlevées	0		
Colza	20		
Féverole, Lupin	30		
Jachères de crucifères	15		
Jachères de graminées	15		
Jachères de légumineuses	30		
Luzerne, Trèfle – retournement il y a 1 an *	40		
Luzerne, Trèfle – retournement il y a 2 ans *	20		
Maïs fourrage	0		
Maïs grain ou semence en sec	-10		
Maïs grain ou semence irriqué	-20		
Méteil céréales dominantes	0		
Méteil protéagineux dominants	10		
Oignon, Ail, Echalote	0		
Pois, Soia, Haricot	20		
Pomme de terre	20		
Prairie **	0		
Ray grass dérobé	-10		
Sarrasin	0		
Sorgho grain	-10		
Sorgho fourrage	0		
Tabac	0		
Tournesol	-10		
Autre culture	0		

^{* :} précédents Luzerne et Trèfle :

Ils ne sont pas considérées comme des prairies,

L'effet de chacun de ces 2 précédents doit être pris en compte pendant les 2 années qui suivent le retournement, comme indiqué dans le tableau 13.

^{**} précédent Prairie : se reporter au paragraphe 2.9 page 14.

2.11 Minéralisation des résidus de culture intermédiaire (CIPAN)

Si vous aviez implanté une CIPAN avant la culture à fertiliser, reportez-vous au tableau suivant pour déterminer l'effet de la minéralisation des résidus de ce CIPAN. Inscrivez cette valeur en Fournitures du sol dans la fiche de calcul (page 33), le cas échéant.

Tableau 14: Valeur de l'effet Cipan en kg N /ha en fonction du type de Cipan et de la date de destruction.

Type de CIPAN	Destruction	Destruction
	Nov/dec	à partir de Janvier
CRUCIFERES (moutarde, radis,) <=1t	5	10
CRUCIFERES (moutarde, radis,) 2t	10	15
CRUCIFERES (moutarde, radis,) >=3t	15	20
Graminées de type Seigle, avoine <=1t	0	5
Graminées de type Seigle, avoine 2t	5	10
Graminées de type Seigle, avoine >=3t	10	15
Graminées de type Ray-Grass <=1t	5	10
Graminées de type Ray-Grass 2t	10	15
Graminées de type Ray-Grass >=3t	15	20
Phacélie <=1t	0	5
Phacélie 2t	5	10
Phacélie >=3t	10	15
MELANGES graminées - légumineuses <=1t	5	13
MELANGES graminées - légumineuses 2t	13	20
MELANGES graminées - légumineuses >=3t	20	28
MELANGES crucifères - légumineuses <=1t	8	15
MELANGES crucifères - légumineuses 2t	15	23
MELANGES crucifères - légumineuses>=3t	23	30

VALEURS ISSUES DE LA BROCHURE "CULTURES INTERMEDIAIRES - IMPACTS ET CONDUITE", ARVALIS/CETIOM/ITB/ITL, AOUT 2011 (CHAPITRE 17)

2.12 Azote apportée par l'eau d'irrigation

Lorsque vous prévoyez d'irriguer, vous devez tenir compte des apports en nitrates contenus dans l'eau d'irrigation.

Le calcul se fait de la façon suivante :

N : est la quantité d'azote apportée par les irrigations de l'année, en kg N/ha.

V : est la quantité totale d'eau qu'il est prévu d'apporter, en mm.

C : est le teneur en nitrate de l'eau, en mg/litre.

La teneur en nitrate doit être connue par l'exploitant (arrêté du 19 décembre 2011) soit :

- Par une analyse réalisée par l'agriculteur, ou un prestataire, au moyen d'un appareil type Nitrachek (l'analyse doit avoir moins de 4 ans).
- Soit dans le cadre d'une campagne réalisée par un organisme local.

Tableau 15 : Le tableau suivant reprend les différentes combinaisons entre la concentration en nitrate de l'eau et la quantité d'eau annuelle apportée par l'irrigation.

	Cond	Concentration en nitrates dans l'eau en mg/l								
Irrigation (mm/an)	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
20	0	1	1	2	2	3	3	4	4	5
40	1	2	3	4	5	5	6	7	8	9
60	1	3	4	5	7	8	9	11	12	14
80	2	4	5	7	9	11	13	14	16	18
100	2	5	7	9	11	14	16	18	20	23
120	3	5	8	11	14	16	19	22	24	27
140	3	6	9	13	16	19	22	25	28	32
160	4	7	11	14	18	22	25	29	33	36
180	4	8	12	16	20	24	28	33	37	41
200	5	9	14	18	23	27	32	36	41	45

Exemple : pour 120 mm d'eau sur l'année et une concentration à 40 mg/l, la quantité d'azote apportée est de 11 kg N /ha à inscrire dans les fournitures du sol dans la fiche de calcul (page 33).

2.13 Total des fournitures du sol

Pour avoir la totalité des Fournitures du sol, vous devez additionner les postes :

- Azote déjà absorbé (si céréale)
- Reliquat sortie hiver
- Minéralisation de l'humus du sol
- Minéralisation due à un retournement de prairie (le cas échéant)
- Minéralisation des résidus de récolte du précédent
- Minéralisation des résidus de CIPAN (le cas échéant)
- Azote apporté par l'eau d'irrigation (si irrigation prévue)

3 Finalisation du plan de fumure des cultures

3.1 Calcul de la dose d'azote à apporter

La dose d'azote à apporter par les apports de toute nature (organiques et minéraux) (ligne **3-** de la fiche de calcul page 33) correspond au besoin total de la culture (ligne **1-**), auquel on soustrait le total des fournitures du sol (ligne **2-**).

3.2 Effet direct des apports organiques (dont effluents d'élevage)

Cette valeur n'est à renseigner (ligne **4-** de la fiche de calcul page 33) que pour les apports organiques réalisés avant l'ouverture du bilan, soit avant la réalisation des reliquats.

Les valeurs à utiliser sont les <u>kg d'azote efficace</u>, indiqués dans le tableau 16 page suivante[partie en jaune] : soit <u>les kg d'azote par tonne ou m3 d'effluent, directement</u> utilisables par la culture.

Ainsi, vous n'avez plus qu'à multiplier la quantité apportée/ha par la valeur correspondant au type d'apport organique et à la culture prévue ou en place.

Tableau 16: valeur en azote efficace des produits organiques (kg d'N/ T ou m3 brut) Dérobée ou apport de fin d'été CIPAN 20,0 1,2 10 apport de Herbe 4,1 13,2 13,2 10,0 10,0 14,7 7,5 8,0 3,5 2,6 2,9 1,4 1,5 1,2 1,1 1,5 d'automne Herbe apport 4.1 9.0 13.2 24.0 10.0 14,7 7,5 11,2 2,6 0,8 1,1 1,8 1,2 3,5 0,5 0,7 Culture de Cultures de pirntemps printemps apport 3.1 9.0 13.2 24.0 11.0 8,3 1,5 2,7 1,8 2,5 2,3 2,0 printemps d'automne apport 6,6 8,8 0,9 1.8 1,2 0,4 0.4 0,5 0,7 apport de printemps Colza 20,0 13,2 6,8 10,0 1,1 8.0 1,1 0,6 1,2 7.0 2,1 d'automne apport Colza 0,4 1,8 0,4 0,0 0.1 apport de printemps Céréales 2.4 7.5 7.5 11.0 13.2 6.8 6.8 2,6 2,1 1,4 0,7 0,8 1,3 0,6 1,6 1,2 2.1 7,0 apport d'automne Céréales 0,5 0.4 0.7 0.4 0.4 9.0 3,0 0.0 0,4 Teneur en N Autres produits organiques pour une teneur Composition des produits avicoles de 6 kg/T porcins des produits herbivor 5,9 6,8 15 22 20 20 20 20 3 29,3 22,3 7,3 7,2 7,2 7,6 7,6 1,6 3 0,4 6,2 5,2 3,3 6,1 6,7 voir analyse voir analyse % MS part 10 à 15 ou m3 Composition des pro 2,5 32,9 34,3 0,8 23288282 33 20 36 Composition Lisier très dilué (eaux vertes, blanches et brunes) Purin dilué (eaux vertes, blanches et brunes) Lisier dilué (eaux vertes et eaux blanches) imier à la sortie du batiment volailles Composts de fumier d'ovins ou caprins Compost de fumier de bovins Compost de fumier de cheval Type Compost de fumier de porcs Compost de tamisage lisier Compost de déchets vert isier porcs à l'engrais Lisier de bovins pur Fumiers de caprins Ecumes de sucrerie Fumiers de bovins siers de canards Fumiers de porcs Fumier de cheval ers de poules Fumiers d'ovins Boues épuration isier naisseur isier mixte Purin pur

<u>Exemple</u>: 30 t/ha d'un fumier de bovins apporté à l'automne avant maïs: la valeur à retenir dans le tableau est 1,1.

Soit : $30 \times 1,1 = 33 \text{ kg/ha d'azote efficace apporté par le fumier.}$

3.3 Calcul de la dose d'azote à apporter après ouverture du bilan

La dose d'azote à apporter après ouverture du bilan (ligne **5-** de la fiche de calcul page 33) correspond à la dose d'azote calculée (ligne **3-** de la fiche de calcul) moins l'azote efficace provenant des produits organiques apportés avant la réalisation du reliquat (ligne **4-**).

3.4 Indiquez le fractionnement prévisionnel de vos apports

Préciser pour chaque apport:

- le type d'engrais ou d'apport organique, et sa teneur en azote,
- la période prévue de l'apport (par quinzaine)
- la dose/ha.

EXEMPLE DE FRACTIONNEMENT EN 3 APPORTS POUR LE BLE

Apport organiq	ue prévu					
Date d'apport prévue	Type d'effluent organique	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote total	N total /ha	N efficace en kg/ha
Apports prévus	par les engr					N efficace en
Période d'apport prévue	Engrais minéraux	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote	N total /ha	kg/ha
Fin février	ammonitrate	3,85	150	33,5 %	50,3	50,3
Fin mars	urée	3,85	200	46 %	92,0	92,0
Début mai	ammonitrate	3,85	120	33,5 %	40,2	40,2
S	2	6-	 Total de l'azote	apporté par les e	ngrais minéraux	182,5
			7	'-Total de l'az	ote apporté	182,5

La dose totale d'azote efficace apportée à la parcelle (ligne **7-**) additionne l'azote apporté par les apports organiques et par les engrais minéraux ; elle ne doit pas dépasser la dose totale d'azote efficace à apporter ligne **3-** de la fiche de calcul page 33.

Le fractionnement est obligatoire pour les doses supérieures à 100 unités N efficace/ha. La dose maximale pour chaque apport ne doit pas dépasser 100 u/ha.

La quantité maximale peut être portée à 120 unités $\,$ N efficace/ha pour les betteraves au semis, pour le maïs irrigué au stade 10-12 feuilles, pour les engrais spéciaux type NEXEN_{TM}, AZO-KEEP $^{\otimes}$, UTEC $^{\otimes}$ 46 APEX $^{\otimes}$... (voir liste définie par le COMIFER).

La quantité totale d'azote efficace réellement apportée ne doit pas être supérieure à la dose prévisionnelle calculée (à l'unité près).

Exception : dans le cas d'utilisation d'un outil de pilotage sur blé (Jubil, Farmstar, Digites, N-Tester, GPN....) : dans ce cas, un ajustement de la dose apportée est possible ; gardez les justificatifs !

4 Calcul de la dose d'azote à apporter pour le colza

Le calcul de la dose prévisionnelle à apporter pour le colza doit être effectué impérativement avec une méthode spécifique adaptée à notre région et proposée par l'institut Terres Inovia.

Cette méthode tient compte du développement de la culture en sortie d'hiver, et suppose donc de réaliser une pesée de la matière verte, en fin d'hiver avant la reprise de végétation.

Plutôt que d'avoir à effectuer le calcul, qui fait appel à des paramètres différents de ceux pris en compte, pour le blé par exemple, dans les tableaux du chapitre 2 de ce guide, nous proposons d'utiliser l'outil mis au point par Terres Inovia : La Réglette Azote Colza®.

L'utilisation de cet outil spécifique est conforme aux exigences de la zone vulnérable.

Voici les 3 étapes à suivre :

4.1 Marquer précisemment 2 placettes de 1 m²

Dans la culture, en fin d'hiver, avant la reprise de végétation, marquer au sol 2 placettes de 1 m2. Si votre parcelle est hétérogène, marquer 4 placettes.

Puis couper, au niveau du sol, toutes les plantes des placettes, de préférence quand la végétation est ressuyée.

4.2 Peser les plantes

Peser les plantes fraîchement coupées de chaque placette (sans séchage), puis calculer le poids moyen de vos placettes.

4.3 La réglette azote de Terres Inovia

Pour utiliser la réglette azote, il faut renseigner les informations suivantes :

le type de sol, l'objectif de rendement, le résultat de la pesée par m2, les apports de produits organiques sur la parcelle (fréquence des apports dans la rotation et apports relatifs à la campagne en cours). Il est également demandé si le colza est implanté après un pois, et s'il est associé avec un couvert de légumineuses.

Reporter le conseil de la réglette azote dans la fiche de calcul Plan de fumure Colza page 36.

Attention, ce conseil est la dose restant à apporter, après le ou les éventuels apports organiques réalisés à l'automne.

Avec le conseil, la réglette azote propose <u>un fractionnement des apports</u> (stade et dose) qu'il est recommandé de suivre.

Adresse de la réglette azote : http://regletteazotecolza.fr

5 Cultures avec dose plafonnée

Cultures pour lesquelles s'applique une dose totale d'azote prévisionnelle plafonnée par hectare.

Tableau 17 : Dose totale à ne pas dépasser pour les cultures légumières, le chanvre, le lin, le soja et la vigne.

Culture	Plafond Auvergne (kg d'azote efficace /ha) *
Artichaut	60
Artichaut 2 ^{ème} année	80
Artichaut 3 ^{ème} année	100
Aubergine	160
Asperge 1 ^{ère} pousse	80
Asperge 2 ^{ème} pousse	130
Asperge 3 ^{ème} pousse	140
Bette et carde	180
Betterave potagère (rouge)	130
Brocolis	130
Cardons	180
Carotte	80
Carotte industrie	160
Céleri-branche	220
Céleri-rave	190
Chanvre	120
Chou de Bruxelles	220
Chou blanc,vert, rouge, autres	100
Chou-fleur	180
Courgette	120
Concombre	1,6 kg/T
Cornichon	15
Epinard	110
Melon	130
Haricot à écosser et sec	160
Haricot vert et beurrre	140
Lin	120
Mâche	60
Navet	140
Persil	100
Potiron, courges, et citrouille	100
Poireau	160
Pois légumes	220
Radis	40
Laitue	70
Soja **	150
Vigne	60
Autres légumes	120

^{*} La fertilisation pourra être raisonnée en fonction des conditions pédo-climatiques, des objectifs de rendement, et des données techniques disponibles, <u>sans pour autant dépasser les plafonds.</u>

^{**} Seulement en cas d'inoculation déficiente

Tableau 18 : Doses plafonds pour les cultures maraichères multi-espèces.

Système	Plafond Auvergne (kg d'azote efficace/ha)
Multi-espèces, sans apport annuel de matière organique ; taux de rotation connu.	130
Multi-espèces, avec apport annuel de matière organique ; taux de rotation connu.	100
Multi-espèces, sans apport annuel de matière organique ; taux de rotation non connu.	170
Multi-espèces, avec apport annuel de matière organique ; taux de rotation non connu.	140

Tableau 19: Doses plafonds pour les petits fruits

Espèce	Plafond (kg d'azote efficace/ha)
Myrtille	40
Framboise	80
Groseille	60
Fraise	120

Tableau 20 : Doses plafonds pour les arbres fruitiers

		cture pére kg N effica	Besoins des fruits	Plage de rendement indicative			
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5 et suivantes	Kg N efficace /Tonne	(Tonnes)
Cerisiers	30	50	80	90	100	1,3	10-25
Pommiers	40	60	80	100	100	0,6	10-60
Poiriers	40	50	70	90	90	0,7	10-50

6 Cas des cultures porte-graine

6.1 Cultures porte-graine à « petites graines »

Les apports doivent être inférieurs aux besoins recensés dans le tableau ci-dessous, ou être calculés à partir de la dose pivot indiquée en colonne 2.

Tableau 21 : Besoins des cultures porte-graine à « petites graines » (Source : FNAMS-septembre 2015)

amille botanique	Espèce	Besoin en azote (kg/ha)	Dose pivot (kg/ha)
910	FOURRAGE	ERES PORTE-GRAINE	8
	Ray-grass anglais	170	
Ī	Ray-grass ditalie	110	18
-	9850500 (Section 1997)	(hors précoupe de printemps)	0.
1	Fétuque élevée	160	
-	Fétuque rouge	150	
L	Dactyle	190	
Poacées	Ray-grass hybride	110 (hors précoupe de printemps)	
32783275252	Avoine rude	(nots presoupe de printemps)	100
l l	Fétuque ovine	150	
T I	Fétuque des prés	160	
1	Brome	160	N
- t	Pâturin des prés		80
- 1	Fléole des près	160	
-	Chou fourrager	100	125
Brassicacées	Radis fourrager	150	- 120
36		UCRIERE PORTE GRAINE	4
Obiocondinois	Betterave sucrière	280	
Chénopodiacée		RES PORTE-GRAINE	2)
- P			4
Aliacées	Oignon - plantation automne Oignon - plantation printemps	150 110	9)
	Poireau	140	
	Echalote	150	8
	Ciboule/Ciboulette	130	90
- 1	Carotte (type Nantaise)	140	
T	Persil	140	
- 1	Aneth	140	
Apiacées	Coriandre	140	
0.50000000	Fenouil	140	
- 1	Panais	140	
	Céleri	140	
1	Chicorée Wittoof (semis direct)	160	88
22 85	Chicorée à feuille	160	
Astéracées	Laitue	130	
1	Cardon	140	
	Chicorée Scarole / Frisée	160	
	Radis (type rond-rouge)	150	¥
2003	Choux		125
Brassicacées	Navet	150	0.
1	Cresson alénois	110	
	Roquette	150	50
4.20000000000	Betterave rouge	200	
Chénopodiacées	Epinard Poirée	120 280	i i
	Courge – Courgette	200	120
1	Concombre		120
Cucurbitacées	Cornichon		120
	Melon	3	120
	Citrouille - Patisson		120
Valérianacée	Mâche	110 *	1.34

La mâche nécessite un besoin total de 110 kg N/ha, dont 70 pour l'élaboration des semences et 40 pour permettre un développement végértatif suffisant, indispensable à la faisabilité de la récolte.

6.2 Cultures porte-graine à « grosses graines »

<u>Céréales à paille semence</u> (dont blé non hybride): pour le calcul, se reporter aux références des céréales en production consommation (page 8, tableau 3)

<u>Blé hybride semence:</u> pour le calcul, la référence de rendement est le rendement de la lignée mâle.

<u>Haricot semence</u>: pour le calcul, se reporter à la référence flageolet/haricot sec d'industrie : les apports doivent être inférieurs au besoin : 190 kg N efficace/ha (source UNILET).

<u>Pois semence:</u> pour le calcul, se reporter à la référence pois potager d'industrie : les apports doivent être inférieurs au besoin : 270 kg N efficace/ha (source UNILET).

Pour plus de précisions, consulter les Fiches Cultures en ligne sur le site Internet du COMIFER.

7 Fertilisation des prairies et dérobées à base d'herbe

Utiliser la grille de conseil du tableau 22 ci-après.

Cette grille de conseils est adaptée pour toutes les prairies permanentes ou temporaires à dominante graminées.

Dans le cas particulier de prairies riches en légumineuses, qu'elles soient permanentes ou temporaires, la dose à apporter doit être divisée par deux.

Le calcul des besoins a été établi en tenant compte des restitutions au pâturage.

<u>Pour couvrir les besoins en azote</u>, ce n'est pas l'azote total des apports qui est pris en compte mais seulement <u>l'azote rapidement disponible apporté par les effluents organiques</u> auquel il faut ajouter <u>l'azote minéral des engrais</u>.

7.1 Caractériser votre prairie et déterminer la dose d'azote à apporter

7.1.1 Utilisation de la parcelle pour la campagne à venir.

- Fauche précoce : fauche réalisée au stade début épiaison à épiaison des graminées, sous forme d'ensilage ou d'enrubannage.
- > Fauche tardive : fauche réalisée au stade début floraison à floraison des graminées sous forme de foin.

7.1.2 Niveau de production de la prairie.

L'exportation d'éléments fertilisants et donc les besoins d'une parcelle sont liés au rendement de la parcelle. Il faut estimer le rendement de la parcelle pour la campagne à venir.

Compter à la fois la fauche et la pâture.

<u>Exemple:</u> Une parcelle ensilée puis fauchée, puis pâturée qui produit 4 T MS en 1ère coupe et 2 TMS en 2ème coupe, va produire, en considérant le pâturage, 7 à 8 TMS/ an.

7.1.3 Fréquence des apports organiques

Vous devez également prendre en compte le niveau d'entretien organique de la parcelle, par la fréquence des apports organiques.

Tableau 22 : conseil de fertilisation pour les prairies et les cultures dérobées à base d'herbe

I Hillian Manada II	Donate a la constitue de la	Dose d'azote à apporter (= conseil de fertilisation) en kg d'azote efficace/ha			
Utilisation de la prairie	Production annuelle de la prairie	Si apports organiques réguliers	Si apports organiques occasionnels		
pranie	F. S	(tous les 1 à 2 ans)	(tous les 3 à 4 ans)		
	Faible (3 à 4 t de MS/ha/an)	0	20		
Pâture seule	Moyen (4 à 5 t de MS/ha/an)	30	50		
	Elevé (5 à 6 t de MS/ha/an)	60	80		
	Très élevé (6 à 7 t de MS/ha/an)	100	120		
	Moyen (4 à 5 t de MS/ha/an)	10	30		
Fauche tardive + Pâture	Elevé (5 à 6 t de MS/ha/an)	30	50		
	Très élevé (6 à 7 t de MS/ha/an)	60	70		
	Moyen (4 à 5 t de MS/ha/an)	20	40		
Fauche tardive + Regain + Pâture	Elevé (5 à 6 t de MS/ha/an)	40	60		
	Très élevé (6 à 7 t de MS/ha/an)	60	80		
	Moyen (5 à 6 t de MS/ha/an)	60	80		
Fauche précoce + Pâture	Elevé (6 à 7 t de MS/ha/an)	80	100		
	Très élevé (7 à 8 t de MS/ha/an)	100	120		
	Moyen (6 à 7 t de MS/ha/an)	80	120		
Fauche précoce + Regain + Pâture	Elevé (7 à 8 t de MS/ha/an)	100	140		
	Très élevé (8 à 10 t de MS/ha/an)	120	160		
	Faible (3 à 4 t de MS/ha/an)	40	60		
Culture dérobée à	Moyen (4 à 5 t de MS/ha/an)	60	80		
base d'herbe	Elevé (5 à 6 t de MS/ha/an)	80	100		
	Très élevé (6 à 7 t de MS/ha/an)	100	120		

Inscrivez la dose à apporter à la ligne « conseil de fertilisation » de la fiche de calcul page 35.

<u>Exemple</u>: Calcul du conseil pour une prairie Ensilage + Regain+ Pâture - Objectif de rendement : moyen : 6-7 T de MS/ha -Apports réguliers de Matière organique - Peu de légumineuses- soit un conseil de fertilisation :80 kg d'azote efficace/ha

7.2 Prévision des apports organiques sur prairie

Calculez la valeur en azote efficace d'un éventuel apport organique.

Pour cela, reportez-vous au tableau 16 -page 19-Valeur en azote efficace des produits organiques.

Exemple: Apport au 15 octobre de 25 t/ha de fumier de bovin – Teneur en azote total du fumier: 5,5 kgT, soit 25x 5.5 =137.5 kg d'azote total. Valeur en azote efficace du fumier de bovin apporté à l'automne: 0,8 kg/T, soit 25x0.8 = 20 kg d'azote efficace/ha.

7.3 Prévision des apports d'engrais minéraux sur prairie

La dose d'azote à apporter par les engrais correspond au conseil de fertilisation indiqué sur la fiche de calcul (page 35) moins l'azote efficace provenant des produits organiques.

7.4 Etablissement du plan de fumure des prairies

En début de la fiche du plan de fumure d'une prairie, il faut indiquer les informations suivantes :

- Le type de prairie (temporaire ou permanente)
- Le pourcentage de légumineuses
- La date d'implantation
- L'utilisation (fauche, pâture,....)
- L'objectif de rendement (en tonne de MS/ha)
- Le type de sol (se reporter au tableau 1 page 6)
- La fréquence des apports organiques
- Le conseil de fertilisation (calcul de la dose d'azote efficace à apporter)
- La date d'ouverture du bilan (1er mars)

Indiquer ensuite le fractionnement prévisionnel des apports organiques : Préciser pour chaque apport prévu:

- le type d'apport organique, et sa teneur en azote,
- la période prévue de l'apport,
- la quantité apportée/ha.
- la quantité d'azote total représentée par l'apport,
- la quantité d'azote efficace représentée par l'apport.

Indiquer le total de l'azote total ainsi que le total de l'azote efficace représentés par les apports organiques.

Indiquer, de même, le fractionnement des apports d'engrais minéraux, avec les mêmes précisions.

Vérifier que la dose d'azote efficace totale du plan prévisionnel ne dépasse pas le conseil.

Dans le cahier d'enregistrement (cahier d'épandage), il est nécessaire aussi de renseigner l'azote total afin de vérifier le respect des contraintes réglementaires.

Comme pour les cultures, le fractionnement (des apports organiques et des engrais) est obligatoire pour les doses supérieures à 100 unités N efficace/ha. La dose maximale pour chaque apport ne doit pas dépasser 100 u/ha.

8 Prise en compte de la volatilisation des engrais minéraux

Le calcul de la dose prévisionnelle d'azote ne doit pas tenir compte *a priori* de la volatilisation ammoniacale des engrais minéraux, qui peut représenter une perte très variable ; ce calcul prévisionnel doit être fait dans la configuration « potentielle » d'efficacité maximale de l'engrais azoté.

Toutefois, une analyse de risque doit être faite à chaque apport pour :

- 1. Eviter ou réduire la perte ammoniacale par des pratiques adaptées.
- 2. Utiliser une grille d'évaluation du risque avant chaque apport d'azote.

Il n'existe aujourd'hui aucune méthode simple de prévision de ces pertes. Elles sont omises dans la plupart des méthodes de calcul du bilan azoté. Seuls certains outils dynamiques disposent d'une estimation *a priori* de la volatilisation.

8.1 La volatilisation de l'azote ammoniacal

La volatilisation d'ammoniac est le processus de passage du NH4+, adsorbé sur le complexe argilo-humique ou dissous dans la solution du sol, vers sa forme gazeuse NH3, libérée dans l'atmosphère.

Elle s'opère à la surface du sol à partir d'une source d'azote ammoniacal : engrais minéral ou produit résiduaire organique.

Ce phénomène se produit rapidement après l'apport (quelques heures à quelques jours).

Ces pertes peuvent dépasser 20 % pour les apports d'engrais minéral , selon les formes et les conditions d'apport, et 70% pour la fraction ammoniacale des lisiers.

L'intensité du phénomène dépend des propriétés du sol (pH, pouvoir tampon, humidité de surface) et des conditions climatiques (température, vent, pluviométrie) dans les heures et les jours qui suivent l'épandage.

8.2 Eviter ou réduire la perte ammoniacale par des pratiques adaptées

Toutes les pratiques culturales qui tendent à maximiser l'efficacité de l'azote apporté doivent être privilégiées avant de recourir à une majoration de dose.

- 1) <u>Culture de printemps en pré-semis ou au semis/plantation</u>: incorporer les engrais à base uréique et ammoniacale et ne pas anticiper l'apport d'azote de plus de 15 jours avant l'implantation (afin de limiter également l'organisation microbienne).
- 2) <u>Culture de printemps type Maïs, Sorgho, Tournesol</u> (fort écartement inter-rang) : avec apport en végétation : incorporer l'azote en profondeur (10-15 cm) avec un fertiliseur à coutre type « Magendie », ou à défaut par un binage/désherbinage superficiel (moindre efficacité).
- 3)<u>Cultures d'hiver ou céréales de printemps</u>: avec apport en végétation, épandre peu avant un épisode pluvieux prévu, ou déclencher une irrigation de 10 à 15 mm après épandage, quand c'est possible. Dans les limites du réalisable (organisation de chantier, stade de passage), différer un apport plutôt que de risquer de perdre jusqu'à 20-30% de l'azote apporté!

Avec la solution azotée, épandre de préférence en soirée, afin d'éviter les conditions très favorables à la volatilisation de la journée et de limiter les brûlures du feuillage.

- 4) <u>En sol à pH élevé</u> (pH>7.5), quand c'est possible, éviter le recours aux engrais les plus sensibles à la volatilisation, ce qui risquerait de pénaliser le rendement et la qualité.
- 5) <u>Eviter les apports en conditions ventées et par températures élevées</u> (le vent nuit également à la précision de l'épandage...).

8.3 Utiliser une grille d'évaluation du risque avant chaque apport d'azote

Lorsqu'un engrais à base uréique et/ou ammoniacale, tels qu'urée et solution azotée, est apporté en plein en cours de culture sans possibilité d'enfouissement/incorporation ou infiltration, une grille d'évaluation du risque de perte d'efficacité permet d'ajuster l'apport prévu en appliquant une majoration de 0 à 15% à cet apport.

Cette grille est utilisable avant chaque apport.

Grille d'évaluation du risque de volatilisation ammoniacale pour chaque apport $(cas \ d'apport \ en \ plein \ sur \ végétation)$

Date d'apport :		1		
Parcelle				
Parcelle				Votre
Culture			Note	situation
	<u> </u>	pH < 7	0	
	рН	7 < pH < 7.5	2	
SOL		pH > 7.5	3	
	or o	< 12 meq/100g terre	2	
	CEC Pluviométrie prévue	> 12 meq/100g terre	0	
	Pluviométrie prévue	< 10 mm/3 jours	4	
	à 3 jours	> 10 mm/3 jours	0	
	Vitarea du cont	≤ 3 Beaufort (0-19km/h)	0	
CLIMAT	Vitesse du vent	> 3 Beaufort (> 19km/h)	2	
	- /	< 6°c	0	
	Température jour de l'apport	[6-13]°c	3	
	ι αρρύτι	> 13°c	6	
-			NOTE globale	
		* somme de la colonne	* =	0

Majoration de l'apport d'après l'évaluation du risque de volatilisation

NOTE globale	< 4	[4-8]	[9-13]	> 13	
Solution azotée & urée, toutes cultures sauf urée sur céréales à paille d'hiver	0%	5%	10%	15%	
Urée solide sur céréales à paille d'hiver		En attente			

Perspectives d'évolution de la grille : pour l'urée solide sur céréales : données en attente...

En dernier ressort, le pilotage précédant les derniers apports sur les céréales à paille, offre la possibilité de corriger la nutrition azotée pour compenser, entre autres, une moindre efficacité de l'azote des apports précédents.

9 Documents à compléter

Un bordereau d'épandage doit être obligatoirement rempli, <u>en cas d'échange ou d'achat</u> d'effluent.

9.1 Bordereau de gestion des effluents

Ce bordereau est adapté à la livraison d'effluents d'élevage issus d'une exploitation agricole (celle du producteur) sur une exploitation destinataire (celle du receveur) utilisatrice de cet effluent, pour la fertilisation raisonnée de ses parcelles.

Le producteur livre les effluents, mais <u>l'épandage est réalisé par l'exploitant receveur</u>.

Le présent bordereau est rempli <u>sous la responsabilité du producteur d'effluents</u> à chaque livraison chez le receveur.

<u>L'utilisateur de l'effluent</u> livré s'engage, quant à lui, à <u>remplir le tableau relatif à l'épandage</u> <u>sur ses parcelles.</u> Le producteur et le receveur doivent, chacun, garder un exemplaire de ce bordereau co-signé des deux parties et le joindre à leur cahier d'enregistrement.

Bordereau de livraison

Exploitation productrice d'effluent	Exploitation réceptrice de l'effluent
Société :	Société :
Nom de l'agriculteur :	Nom de l'agriculteur :
Adresse :	Adresse :
Code postal :	Code postal :
Commune :	Commune:

	LIVRAISON : effluents concernés							
Date	Nature du produit livré	Quantité (t ou m³)	Teneur en azote (kg N/t ou kg N/m³)	Quantité totale d'azote livrée (kg N)				

	EPAN	DAGE : pa	rcelles co	ncernées	
Date d'épandage	Parcelle réceptrice (Ilot n°/Parcelle n°)	Culture	Effluent épandu	Surface épandue (ha)	Mode et délai d'enfouissement

Les éléments renseignés ci-dessus sont reconnus conformes par les deux parties.

Fait à :	le:
Signature Producteur de l'effluent	Signature Utilisateur de l'effluent

9.2 Fiche de calcul et PPF pour les cultures



Plan de fumure pour les cultures

Cultivons l'Avenir			44 !			
Exploitation		Anne 1	ée récolte			
Nom		Dét	ail du	calcul		
Adresse		<u>Besoi</u>	ns de la c	<u>culture</u>		2
CP Commune		B1- Bes	soins de la	culture (Rdt x b) ou Bes	oin global	
Parcelle		B2- Azo	ote minéral	dans le sol à la ferm	eture du bilan 5	
Nom		1-Bese	oins total	de la culture (B1+E	32)	
N° d'Îlot		Fourn	itures du	sol		
		Azote d	léjà absorbé	par la céréale à l'ouve	erture du bilan 6	
Commune Surface		Reliqua	its dans le s	ol à l'ouverture du bila	an 7 et 8]
1 Type de sol	-	Minérali	isation de l'	humus du sol	9 et 10]
Matère organique	_%	Minérali	isation due	à un retournement de	prairie 11 et 12]
Argile	_%	Minérali	isation des	résidus de récolte du p	précédent 13]
CaCO3 (calcaire tot)	g/kg ou pour mille	Minérali	isation des	résidus de CIPAN	14]
Charge en cailloux	%	Azote a	ipporté par l	'eau d'irrigation	15]
Culture		2-Four	nitures tot	ales du sol		
						L
2 Rendement prévu		3-Dose	e d'azote	à apporter en kg N,	/ha	
	-	4-Azote e	efficace des app	ports réalisés avant l'ouvertu	re du bilan	
3 et 4 besoin en N		5-Dose N/ha	e d'azote	à apporter par les e	engrais en kg	
Stade pour les céréales						
Précédent		1 Numéro	o du tableau	de référence		
CIPAN						
Туре						
Date de retournement						
<u> </u>		Réglem Le 1er	nentation Zor	ne Vulnérable fertilisation rais azoté minéral sur cul , et sur culture de printen	azotée lture d'hiver ne peut	être réalisé au'à
Système		1er ma	ars.	, et sur culture de printen La dose maximale par ap		
Gestion des résidus de récolte		d'Azot	e efficace/ha	dans le cas général, ou 1 s, pour le maïs irrigué au n progressive et/ou contr	20 unités d'Azote effi	cace/ha: pour les
Fréquence des apports organiques	:	Special		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	The second purious	
Prairie dans la rotation	Oui 🗆 Non 🗆	Détai	il de la r	nesure des reli	quats	
Durée de la prairie				N-NH4 kg/ha (ammoniacale)	N-NO3 kg/ha (nitrique)	Total azote kg/l
Date de retournement		Horizon	0-30 cm			
Irrigation		Horizon	30-60 cm			
Apport annuel en mm		Horizon	60-90 cm			
Teneur en nitrate de l'eau			ur le profil			

Total azote kg/ha

Plan Prévisionnel de fumure azotée

Parcelle						
Nom				Culture		
N° d'Îlot						
Surface		ha		Date d'implantat	ion prévue	
Type de sol				Date d'ouverture	e du bilan	
Apport organiq	ue prévu 16		<u>-</u>			
Date d'apport prévue	Type d'effluent organique	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote total	N total /ha	N efficace en kg/ha
Apports prévus	par les engr	ais minéraux				
Période d'apport prévue	Engrais minéraux	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote	N total /ha	N efficace en kg/ha
		6-			engrais minéraux	
			7	-Total de l'a	zote apporté	
Cahier d'é	pandage	•			Récolte	
				Data do rácolto		
Date de semis				Date de recoite		
Variété	uo ráplicá		Ren	dement réalisé		q ou t /ha
Apport organiq Date d'apport	Type d'effluent	Surface prévue	Quantité /ha	Teneur en azote	N total /ha	N efficace en
	organique	(ha)	Q	total		kg/ha
Anneste dienes						
Apports d'engra	Type d'engrais	Surface prévue	Quantité /ha	Teneur en azote	N total en kg/ha	
Date a apport	minéral	(ha)	Quantite / iia	Teneur en azote	N total ell kg/lla	
	Т	otal de l'azote ap	porté par les er	grais minéraux		
		Т	otal de l'azo	te apporté		
Gestion de l'in	terculture					
Date de semis CIPAN	ou dérobées					
Espèce ou mélange						
Maintien des repousse	es de colza	Oui 🗖 Non 🗖		Gestion des résid	dus de récolte	
Date de destruction d	u couvert			Enlevés □	Enfouis 🗖	
Adapter la dose sel Lorsque l'azote est a Il est conseillé pour c températures afin de réunies, et ce d'autar apporter de 5 à 15% augmentation doit êt cas sur la dose totale	pporté sous forme cela de l'apporter ju limiter les pertes p nt plus que le pH d l (se référer à la gri re raisonnée au ca	de solution ou d'ure uste avant une pluie par voie gazeuse. Lu u sol est supérieur ille de risque et aux s par cas et pour ch	ée, il faut veiller à e, d'éviter les con orsque les condit à 7, il est possible recommandation naque apport. La	a maximiser l'effica ditions ventées et lons idéales d'épa e de majorer la qu ns du COMIFER). (majoration ne s'a	: les fortes ndage ne sont pas Jantité d'azote à Cette	

9.3 Fiche de calcul et PPF pour les prairies

Plan de fumure pour les prairies ■ GRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE DIAGRAM Nom ou raison sociale Campagne Commune Nº d'îlot Æ Nom de parcelle Type de prairie Présence de légumineuse Date d'implantation 1- Utilisation de la prairie 2 - Niveau d'intensification 3 - Type de sol 4 - Fréquence des apports organiques Conseil de fertilisation Plan Prévisionnel de fumure Date d'ouverture du bilan Fractionnement prévu des apports organiques Nature de l'effluent n°1 quand Teneur en azote kg /t ou m3 Qté d'N efficace /ha Période d'apport prévue Surface Qté d'N total /ha Dose Nature de l'effluent n°2 Qté d'N efficace Période d'apport prévue Surface Oté d'N total /ha Dose azote kg /t ou m3 Total de l'azote efficace apporté par les produits organiques en kg d'N /ha(B) Fractionnement prévu des apports d'engrais minéraux Qté d' N Période d'apport prévue Surface Teneur en azote en % Qté d' N total /ha Azote total apporté par les engrais minéraux en kg d'N /ha (A) Total azote efficace en kg/ha (A+B) Cahier d'épandage Surface de la parcelle Surface épandable Date d'implantation Rendement réalisé

Date

Surface

Engrais

ka/ha

Chambro	d'Aariculture	du D	uv-do-	Dâma
Cnampre	a Aaricuiture	au P	uv-ae-	Dome

Teneur en azote en %

Qté d' N total /ha

Total N/ha

9.4 Fiche de calcul et PPF colza



Gestion de l'interculture

Gestion des résidus de la récolte précédente Enlevés ☐ Enfouis ☐

Plan prévisionnel de fumure colza

Exploitation				Année récolte		
Nom				Dose d'azote à app	orter en kg	N/ha
Adresse				Recopier le conseil issu de la réglette azo	ote colza	
СР	Commune			Dose d'azote à apporter par les engi	rais en kg N/ha	
Parcelle						
Nom				Adapter la dose selon la forme d'en	grais et les co	nditions
N° d'Îlot				d'épandage. Lorsque l'azote est apporté sous forme maximiser l'efficacité de l'engrais. Il est		
Surface		ha		juste avant une pluie, d'éviter les condit températures afin de limiter les pertes p	ions ventées et	les fortes
		lia .		conditions idéales d'épandage ne sont p le pH du sol est supérieur à 7, il est pos	as réunies, et c	e d'autant plus que
Type de sol				à apporter de 5 à 15% (se référer à la grecommandations du COMIFER). Cette a	rille de risque e	et aux
				cas par cas et pour chaque apport. La m cas sur la dose totale prévisionnelle et p	najoration ne s'a	applique en aucun
Culture			7	ammonitrate.	our les apports	Jour Torrite
Colza d'hiver		_				
Rendement prévu						
Précédent						
Apports prévus par les er						
Période d'apport prévue	Type d'engrais	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote	N total /ha	N efficace en kg/ha
				6-Total de l'azote apporté par les eng		
				7-Total de l'azo	te apporte	
Cahier d'épanda	age				Récolte	<u> </u>
Date de semis				Date de récolte		
		-	•			-
Variété			_	Rendement réalisé		q ou t /ha
Apport organique réalisé Date	Type d'effluent	Surface prévue		Teneur en azote total	N total /ha	N efficace
	organique	(ha)	/ha			en kg/ha
Apports d'engrais minéra	uv ráalicá	6				
Date	Туре	Surface prévue	Quantité	Teneur en azote	N total en	1
Date	d'engrais minéral	(ha)	/ha	reneur en azote	kg/ha	-
						-
		To	tal de l'az	ote apporté par les engrais minéraux Total de l'azote apporté		
				i otai ue i azote apporte		

9.5 Fiche de calcul et PPF culture avec dose plafond



Plan prévisionnel de fumure Culture avec dose plafond

LATIONS AND P				Année récolte			
Exploitation			1				
Nom					Dose pl	afond	
Adresse				1-Dose d'azote e	fficace prévue en kg	N/ha	
СР	Commune					,	
Parcelle			J	2-Dose d'azote p	lafond à ne pas dép	asser en kg N/ha	
Nom				3-Azote efficace des	apports organiques	16	
N° d'Îlot				4-Dose d'azote à	apporter par les en		
Surface		ha					
1 Type de sol							
Culture			1				
		_					
Rendement prévu				Numéro du tablea	u de référence		
Précédent							
Apport organiqu	ie prévu		1				
Date d'apport prévue	Type d'effluent organique	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote total	N total /ha	N efficace en kg/ha	
	g-mque	()					
Annorte právec	nar les ongrai	e minárauy	1	1		ı	1
Apports prévus Période d'apport	Type d'engrais	Surface prévue	Quantité /ha	Teneur en azote	N total /ha	N efficace en	
prévue	- ,pc a cligitals	(ha)	quantite / iia	Silver on uzote	cocai / iiu	kg/ha	
			6-Total de l'azoto		engrais minéraux		
				7-Total de l'	azote apporté		
		_					
Cahier d'é	pandage	3			Récolte		
Date de semis				Date de récolte			
		•				•	
Variété			Ren	ndement réalisé		q ou t /ha	
Apport organiqu				,			•
Date	Type d'effluent organique	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote total	N total /ha	N efficace en kg/ha	
Apports d'engra			T	1		1	
Date	Type d'engrais minéral	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote	N total en kg/ha		
		Total de l'azote a	pporté par les er	ngrais minéraux			
			Total de l'az	ote apporté			
exemple : type d'engrais :		g/ha - teneur en azote 33	3,5% - N total = 33,5 k	g			
Gestion de l'int				1			
Date de semis CIPAN o Espèce ou mélange	ou dérobées						
Maintien des repousses	de colza	Oui 🗆 Non 🗖	Gesti	on des résidus de l	a récolte précédente		
Date de destruction du	couvert		1	Enlevés □	Enfouis		

10 Exemples de Plans de fumure

10.1 Plan de fumure Blé



Conseil de fertilisation Azotée



Exploitation						Récolte	2017
Nom				ı	Détail du calcu	len kg N/ha	1
Adresse				<u>Besoins</u>			
СР	Comm une			Besoins de la cu	lture		3,2
Parcelle			-	Azote minéral d	ans le sol à la fermet	ure du bilan	40,0
Champ plat]	Besoins total d	le la culture		312,0
N° d'Îlot	1			Fournitures d	u sol		
Commune				Azote déjà absorb	é par la culture à l'ouve	erture du bilan	15,0
Surface	10,61	ha		Reliquats dans le s	sol à l'ouverture du bilar	n	50
Type de sol	Argilo-calcaire moyen à p	rofond 🔻		Minéralisation de l	'humus du sol		30
Matère organique		96		Minéralisation due	à un retournement de	prairie	55
Argile		%		Minéralisation des	résidus de récolte du p	récédent	0
CaCO3 (calcaire tot)		g/kg ou pour mille		Minéralisation des			20
							0
Charge en cailloux		96		Azote apporté par			0,0
Culture			1	Fournitures tota	les du sol		115
Blé b 3,2 blé tendre ▼							
Rendement prévu	85			Dose d'azote à	apporter en kg N/	/ha	197
Variété	CIBLE	▼		i	s apports réalisés avant		0,0
b pour le blé	3,2			Dose d'azote à N/ha	apporter par le en	igrais en kg	197
Stade pour les céréales	1 talle	-					
Précédent	Colza	•					
CIPAN							
Pas de gestion de l'inter-culture							
Date de retournement	Destructio	n Nov/dec 🔻					
			J	Régle mentation Z Le 1 er apport d'er	one Vulnérable fertilisatio ngrais a zoté minéra I sur c er, et sur culture de print I: La dose maximale par a dans le cas général, ou	on azotée ulture d'hiver ne pe ut	être réalisé qu'à
Système			1	du 1er mars. FRACTIONNEMEN	er, et sur culture de print F: La dose maximale par	e mps ii n'e peut etre r apport ne doit pas dé	passer 100 unités
Gestion des résidus de récolte		Enfouis 1/2 ▼		d'Azote efficace/h betteraves a u sen engrais s pécia ux	a dans le cas général, ou nis, pour le mais irrigué a à libération progressive e	120 unités d'Azote ef u stade 10-12 Feuille: t/ou contrôlé e (liste de	icace/ha: pour les , ou pour les :finie par le
Fréquence des apports organiques		Jamais 🔻		COMIFER).			
Prairie dans la rotation		Non 🔻	(A)	Détail de la	mesure des r	eliquats	
Durée de la prairie	Sans	objet 🔻	CESAR Nº labo		N-NH4 kg/ha (ammoniacale)	N-NO3 kg/ha (nitrique)	Total azote kg/ha
Date de retournement	Printe	mps 🔻	1	Horizon 0-30 cm			
Irrigation			_ 2	Horizon 30-60 cm			
Apport annuel en mm		0	3	Horizon 60-90 cm			
Teneur en nitrate de l'eau		0		Total sur le profil			

Plan Prévisionnel de fumure azotée

Parcelle Champ plat Culture N° d'Îlot Blé b 3,2 blé tendre Surface 10,61 ha Date d'implantation prévue début novembre Type de sol 01-févr Argilo-calcaire moyen à profond Date d'ouverture du bilan Apport organique prévu Aucun apport N efficace en Type d'effluent Teneur en azote Surface prévue (ha) Quantité /ha N total /ha Date d'apport prévue organique total kg/ha à l'automne avant céréales 10,61 0 0 0 0,0 Apports prévus par les engrais minéraux N efficace en kg/ha Période d'apport prévue Engrais Surface prévue (ha) Quantité /ha Teneur en azote N total /ha 10,61 33,50% 60,3 60,3 Fin février ammonitrate 10,61 210 46% 96,6 96,6 Fin mars Urée 10,61 120 33,50% 40,2 40,2 ammonitrate Début mai 10,61 Total de l'azote apporté par les engrais minéraux 197,1 Total de l'azote apporté Cahier d'épandage Récolte Date de semis 5-nov.-16 Date de récolte **CIBLE** Variété Rendement réalisé Apport organique réalisé Type d'effluent N efficace en Teneur en azote Surface prévue (ha) Date d'apport Quantité /ha N total /ha organique total kg/ha Apports d'engrais minéraux réalisés Type d'engrais minéral N efficace en Date d'apport Surface prévue (ha) Ouantité /ha Teneur en azote N total en kg/ha kg/ha 10,61 180 33,50% 60,3 60,3 20-févr ammonitrate 10,61 210 46% 96,6 96,6 30-mars Urée 10,61 120 33,50% 40,2 40,2 **04-mai** ammonitrate Total de l'azote apporté par les engrais minéraux 197,1 197,1 197 Total de l'azote apporté 197 Gestion de l'interculture précédente Date de semis CIPAN ou dérobées Espèce ou mélange Pas de gestion de l'inter-culture Maintien des repousses de colza Oui X Non 02-sept Date de destruction du couvert Gestion des résidus du précédent

Enfouies

Enlevés 🗷

10.2 Plan de fumure maïs



Teneur en nitrate de l'eau

Conseil de fertilisation Azotée



Exploitation						Récolte	2017
Nom				ı	Détail du calcu	ıl en kg N/h	a
Adresse				<u>Besoins</u>			
СР	Commune			Besoins de la cu	lture		2,2
Parcelle			•	Azote minéral d	ans le sol à la fermet	cure du bilan	50,0
îlot 2				Besoins total d	le la culture		270,0
N° d'Îlot	2			Fournitures d	u sol		
Commune				Azote déjà absorb	é par la culture à l'ouve	erture du bilan	0,0
Surface	8	ha		Reliquats dans le s	sol à l'ouverture du bila	n	92
Type de sol	Terres noires	•		Minéralisation de l'	humus du sol		80
Matère organique		%		Minéralisation due	à un retournement de	prairie	0
Argile		%		Minéralisation des	résidus de récolte du p	orécédent	0
CaCO3 (calcaire tot)		g/kg ou pour mille		Minéralisation des	résidus de CIPAN		0
Charge en cailloux		%		Azote apporté par	l'eau d'irrigation		0,0
Cultura	· ·		l	Fournitures tota	les du sol		172
Culture Maïs grain 100 à 120 q/ha	▼						Ĺ
Rendement prévu	100	•		Dose d'azote à	apporter en kg N	/ha	98
Variété		▼		Azote efficace des	apports réalisés avan	t l'ouverture du bilar	16,5
b pour le blé	<u>o</u>			Dose d'azote à N/ha	apporter par le er	ngrais en kg	82
Stade pour les céréales	aucun	~		14/110		·····	!
Précédent	Céréales pa	illes enlevées					
CTDAN							
Pas de gestion de l'inter-culture	▼						
Date de retournement	Destru	action Nov/dec		Réglementation Z	one Vulnérable fertilisation	on azotée	
Syctòmo				Le 1er apport d'er partir du 1er févri du 1er mars.	ngrais azoté minéral sur d er, et sur culture de print	culture d'hiver ne peu temps il ne peut être i	
Système Gestion des résidus de récolte		Enfouis 1/2 ▼		fractionnemen d'Azote efficace/h	Γ: La dose maximale par a dans le cas général, ou nis, pour le maïs irrigué a	apport ne doit pas dé 120 unités d'Azote el un stade 10-12 Feuille	passer 100 unités ificace/ha: pour les
Fréquence des apports organique	ne.	3-4 ans		engrais spéciaux a COMIFER).	à libération progressive e	t/ou contrôlée (liste d	éfinie par le
Trequence des apports organique							
Prairie dans la rotation		Non	4	Détail de la	mesure des i	eliquats	1
Durée de la prairie	S	ans objet	C E S A R Nº labo		N-NH4 kg/ha (ammoniacale)	N-NO3 kg/ha (nitrique)	Total azote kg/h
Date de retournement	P	rintemps	1	Horizon 0-30 cm			
Irrigation			2	Horizon 30-60 cm			
Apport annuel en mm		0		Horizon 60-90 cm			1

Total sur le profil

Plan Prévisionnel de fumure azotée

Parcelle			•			
îlot 2				Culture		
N° d'Îlot				Maïs grain 100 à	120 q/ha	
Surface	8	ha		Date d'implantat	ion prévue	
Type de sol	Terres noires			Date d'ouverture	e du bilan	01-mars
Apport organique prévu	Fur	niers de bovins			•	
Date d'apport prévue	Type d'effluent organique	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote total	N total /ha	N efficace en kg/ha
à l'automne avant céréales		8	20	5,5	110	16,5
Apports prévus par les e	ngrais miné	raux		,		
Période d'apport prévue	Engrais	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote	N total /ha	N efficace en kg/ha
Fin avril	ammonitrate	8	100	33,50%	33,5	33,5
Fin mai	Urée	8	100	46%	46	46
		8				
			Total de l'azote	apporté par les	engrais minéraux	80
Total de l'azote apporté						
Cahier d'épanda Date de semis	21-avr17			Date de récolte	Récolte	2017
	21 001. 17	-	1			
Variété			Rer	ndement réalisé		q ou t /ha
Apport organique réalis	Type d'effluent	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote	N total /ha	N efficace en
••	organique	,		total	·	kg/ha
Apports d'engrais minér	Duv mánlicác					
Période d'apport	Type d'engrais	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote	N total en kg/ha	N efficace en
25 000	minéral	8	100	33,50%	33,5	kg/ha 33,5
03-juin	ammonitrate	8	115	46%	52,9	52,9
US-Juin	oree				,	<u> </u>
		Total de l'azote ap	porté par les ei	ngrais minéraux	86,4	86,4
				ote apporté	86	86
		<u> </u>				- 33
a						
Gestion de l'intercultur	e precedente			7		
Date de semis CIPAN ou dérobées						
Espèce ou mélange		Pas de gestion de l'in	ter-culture			
Maintien des repousses de colza		Oui Non	•			
Date de destruction du couvert						
Gestion des résidus du précédent						
Enlevés 🗵	Enfouies □					

10.3 Plan de fumure Betterave



Teneur en nitrate de l'eau

Conseil de fertilisation Azotée



Exploitation						Récolte	2017
Nom				ı	Détail du calcu	ıl en kg N/ha	a
Adresse				<u>Besoins</u>			
CP	Commune			Besoins de la cu	lture		220,0
Parcelle				Azote minéral d	ans le sol à la fermet	ure du bilan	40,0
Champ plat				Besoins total d	le la culture		260,0
N° d'Îlot	1			Fournitures d	u sol		
Commune				Azote déjà absorb	é par la culture à l'ouve	erture du bilan	0,0
Surface	10,61	ha		Reliquats dans le s	sol à l'ouverture du bilar	n	74
Type de sol	Argilo-calcaire moyen	à profond		Minéralisation de l'	'humus du sol		70
Matère organique		%		Minéralisation due	à un retournement de	prairie	0
Argile		%		Minéralisation des	résidus de récolte du p	précédent	0
CaCO3 (calcaire tot)		g/kg ou pour mille		Minéralisation des	résidus de CIPAN		5
Charge en cailloux		%		Azote apporté par	l'eau d'irrigation		1,4
Culture	1	•		Fournitures tota	les du sol		150
	▼						L
Rendement prévu	90			Dose d'azote à	apporter en kg N/	/ha	110
Variété		•		Azote efficace des	s apports réalisés avant	t l'ouverture du bilar	0,0
b pour le blé				Dose d'azote à N/ha	apporter par le en	ngrais en kg	110
Stade pour les céréales	aucun	-					
Précédent	Céréales pail	lles enlevées 🔻					
CIDAN							
CIPAN CRUCIFERES (moutarde, radis,) <=1t	7						
	_						
Date de retournement	Destruc	ction Nov/dec		Réglementation Z	one Vulnérable fertilisatio	on azotée	
Système				partir du 1er févri	ngrais azoté minéral sur c er, et sur culture de print	temps il ne peut être i	réalisé qu'à partir
Gestion des résidus de récolte		Enfouis 1/2 ▼		betteraves au ser	T: La dose maximale par la dans le cas général, ou nis, pour le maïs irrigué a à libération progressive e	u stade 10-12 Feuille:	s, ou pour les
Fréquence des apports organique	s	Jamais 🔻		COMIFER).	, ,		·
Prairie dans la rotation		Non	A	Détail de la	a mesure des r	eliquats	
Durée de la prairie	Sa	ns objet	CESAR		N-NH4 kg/ha (ammoniacale)	N-NO3 kg/ha (nitrique)	Total azote kg/l
Date de retournement	Pri	intemps	Nº labo	Horizon 0-30 cm	(22.2.2)	(
Irrigation			2	Horizon 30-60 cm			
Apport annuel en mm		6	_	Horizon 60-90 cm			

Total sur le profil

100

Plan Prévisionnel de fumure azotée

Parcelle						
Champ plat				Culture		
N° d'Îlot				Betteraves sucrie		
Surface	10,61	ha		Date d'implantat	ion prévue	
Type de sol	Argilo-calcaire	moyen à profond		Date d'ouverture	e du bilan	01-mars
Apport organique prévu	Aud	un apport	-		,	
Date d'apport prévue	Type d'effluent organique	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote total	N total /ha	N efficace en kg/ha
à l'automne avant céréales		10,61	0	0	0	0,0
Apports prévus par les e	engrais miné	raux				
Période d'apport prévue	Engrais	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote	N total /ha	N efficace en kg/ha
Début mars	ammonitrate	10,61	320	33,50%	107,2	107,2
		-	Total de l'azote	apporté par les	engrais minéraux	107,2
				Total de l'a	zote apporté	107,2
					,	

Cahier d'épanda	ige				Récolte	2017
Date de semis	20-mars-17			Date de récolte		
Variété			Ren	dement réalisé		q ou t /ha
Apport organique réalise	é					
Date d'apport	Type d'effluent organique	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote total	N total /ha	N efficace en kg/ha
Apports d'engrais minér	zuv rázlicác					
Date d'apport	Type d'engrais minéral	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote	N total en kg/ha	N efficace en kg/ha
5-mars-17	ammonitrate	10,61	320	33,50%	107,2	107,2
	107,2	107,2				
	107	107				

Gestion de l'interculture précédente Date de semis CIPAN ou dérobées Espèce ou mélange CRUCIFERES (moutarde, radis, ...) <=1t Maintien des repousses de colza Oui □ Non □ Date de destruction du couvert 20/10/2016 Gestion des résidus du précédent Enlevés ■ Enfouis □

10.4 Plan de fumure Tournesol



Teneur en nitrate de l'eau

Conseil de fertilisation Azotée



Exploitation						Récolte	2017
Nom				ı	Détail du calcu	ıl en kg N/h	a
Adresse				<u>Besoins</u>			
СР	Commune			Besoins de la cu	lture		4,5
Parcelle			1	Azote minéral d	ans le sol à la ferme	ture du bilan	35,0
				Besoins total d	le la culture		170,0
N° d'Îlot	12			Fournitures d	u sol		
Commune				Azote déjà absorb	é par la culture à l'ouv	erture du bilan	0,0
Surface	4	ha		Reliquats dans le s	sol à l'ouverture du bila	n	55
Type de sol	Argilo-sableux	•		Minéralisation de l'	humus du sol		70
Matère organique		%		Minéralisation due	à un retournement de	prairie	0
Argile		%		Minéralisation des	résidus de récolte du p	précédent	0
CaCO3 (calcaire tot)		g/kg ou pour mille		Minéralisation des	résidus de CIPAN		0
Charge en cailloux		%		Azote apporté par	l'eau d'irrigation		0,0
Codhoon				Fournitures tota	les du sol		125
Culture	▼						L
Rendement prévu	30	•		Dose d'azote à	apporter en kg N	/ha	45
Variété		~			apports réalisés avan		
b pour le blé	0				apporter par le ei	ngrais en kg	45
Stade pour les céréales	aucun	<u> </u>		N/ha			!
Précédent	Céréales pa	illes enlevées					
	,						
Pas de gestion de l'inter-culture	▼						
ras de gestion de l'inter-culture	•						
Date de retournement	Destru	ction Nov/dec					
				Réglementation Z Le 1er apport d'er partir du 1er févri	one Vulnérable fertilisati ngrais azoté minéral sur er, et sur culture de prin	on azotée culture d'hiver ne peu temps il ne peut être i	t être réalisé qu'à réalisé qu'à partir
Système			1	I du ler mars.	T: La dose maximale par a dans le cas général, ou		
Gestion des résidus de récolte		Toujours enfouis		betteraves au ser engrais spéciaux a COMIFER).	nis, pour le maïs irrigué a à libération progressive e	au stade 10-12 Feuille et/ou contrôlée (liste d	s, ou pour les éfinie par le
Fréquence des apports organique	es	Jamais T		,			
Prairie dans la rotation		Non ▼	A	Détail de la	mesure des i	reliquats	
Durée de la prairie	Sa	ans objet	C E S A R Nº labo		N-NH4 kg/ha (ammoniacale)	N-NO3 kg/ha (nitrique)	Total azote kg/
Date de retournement	Pi	rintemps	1 1 1000	Horizon 0-30 cm	,		
Irrigation			·	Horizon 30-60 cm			
Apport annuel en mm		0	_	Horizon 60-90 cm			

Total sur le profil

Plan Prévisionnel de fumure azotée

Parcelle						
0				Culture		
N° d'Îlot				Tournesol		
Surface	4	ha		Date d'implantat	ion prévue	début avril
Type de sol	Argilo-sableux			Date d'ouverture	e du bilan	01-mars
Apport organique prévu	Aud	un apport	•			•
Date d'apport prévue	Type d'effluent organique	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote total	N total /ha	N efficace en kg/ha
à l'automne avant céréales		4	0	0	0	0,0
Apports prévus par les e	ngrais miné	raux				T 1
Période d'apport prévue	Engrais	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote	N total /ha	N efficace en kg/ha
début avril	10_20_20	4	450	10,00%	45	45
		4				
			Total de l'azote	apporté par les	engrais minéraux	45
				Total de l'a	zote apporté	45,0
]
Cabiar d'ánanda						
Cahier d'épanda	ige				Récolte	2017
Date de semis				Date de récolte		
Variété		•	Ren	dement réalisé		q ou t /ha
Apport organique réalis	é			•		, ,
Date d'apport	Type d'effluent organique	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote total	N total /ha	N efficace en kg/ha
Apports d'engrais minér	aux réalisés					
Date d'apport	Type d'engrais minéral	Surface prévue (ha)	Quantité /ha	Teneur en azote	N total en kg/ha	N efficace en kg/ha
5-avr17	10_20_20	4	450	10,00%	45	45
		Total de l'azote ap	porté par les er	ngrais minéraux	45	45
		T	otal de l'azo	ote apporté	45	45
Gestion de l'intercultur	e précédente	.				
Date de semis CIPAN ou dérobées	-]				
Espèce ou mélange		1				
Maintien des repousses de colza		I Oui□ Non□				
Date de destruction du couvert]				
Gestion des résidus du précédent						
Enlevés ⊠	Enfouis 🗖					



11 Allée Pierre de Fermat - BP 70007 63371 Aubière cedex

Tél: 04.73.44.45.46 / Fax: 04.73.44.45.50

http://www.chambre-agri63.com

Contacts

Chef du pôle productions : Jean Potier

Email: j.potier@puy-de-dome.chambagri.fr

Responsable équipe agronomie - grandes cultures : Frédéric Moigny

 ${\bf Email: \underline{f.moigny@puy-de-dome.chambagri.fr}}$

Conseiller agronomie - grandes cultures : Alexis Busserolle

Email: a.busserolle@puy-de-dome.chambagri.fr

Conseiller agronomie - grandes cultures : Françoise Lere

Email: f.lere@puy-de-dome.chambagri.fr

Réalisation : Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme

Conception: Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme - Equipe agronomie - mars 2017

Crédit photos : Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme - Imprimé par nos soins